

TOTALENERGIES
UES AMONT-GLOBAL
SERVICES-HOLDING

Novembre 2025

ÉDITO



Jérôme Barro
Elu Cadre CSE Pau, référent RPS

L'heure est grave, un peu partout dans les entités des salariés sont en souffrance, les burn-out se font de plus en plus nombreux, et la médecine du travail peut en attester.

Les réorganisations s'enchainent, le flex-office est arrivé à Coupole, le job-posting est de plus en plus stressant et injuste, les TAM se sentent dévalorisés, des cadres vivent le stress de la course aux budgets, d'autres d'un NP sous-évalué.

Mais que propose la Direction ? un « care week », des webinaires style « gérez votre stress ! », et un levier « care », hors critère business, qui prône les petits gestes. Ça sent le care-washing !

La CGT sonne l'alarme. Face à la recrudescence des cas de mal-être au travail, il devient urgent de prendre la mesure du problème. Lorsque tant de cas individuels se font jour, le problème devient collectif. A la Direction de TotalEnergies de se poser les bonnes questions.

A violence systémique...

Pour la Direction, ce sont les individus qui sont pointés du doigt, incapables de faire face aux exigences du travail sous pression, à accepter le changement. Mais lorsque les cas de souffrance au travail se multiplient comme ces derniers mois, lorsque les salariés sont maintenus dans une incertitude constante quant à leur devenir professionnel, que la chaîne de transmission du commandement génère des comportements toxiques depuis le plus haut niveau, qu'une culture du déni se met en place, la question se pose : ne sommes-nous pas en face d'une violence systémique ?

... réponse collective

Pour la CGT, il faut prendre en compte les exigences des salariés, dans leur diversité, pour préserver leur santé mentale. Les transformations organisationnelles à l'œuvre, lesquelles se sont accélérées depuis une décennie et surtout depuis la crise sanitaire ont mis la société sous tension, tension qui ne s'est jamais relâchée depuis.

Plutôt prévenir que subir. Les salariés doivent reprendre la main pour que la pression s'inverse. C'est en refusant l'isolement et les incitations à la minimisation, en refusant l'individualisation du problème, en faisant remonter toutes les situations anormales auprès des représentants du personnel, en faisant jouer les contre-pouvoirs au sein de l'entreprise, que l'on pourra faire bouger les lignes.

La CGT vous délivre son sociomètre. Mesurez le degré de toxicité de votre environnement de travail et parlez-nous en !

ALERTE AU BURN OUT

STOP À LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL. AGISSONS



ÇA PEUT VOUS ARRIVER !

Comme pour tous les risques d'accidents, votre santé mentale au travail peut vous jouer des tours. La CGT tient à vous alerter d'un sujet souvent tabou.

Colère, pleurs, malaise, épuisement (souvent appelé burn-out), ... Autant d'évènements qui peuvent être des accidents du travail.

Surcharge de travail, discrimination, management toxique, ... les raisons peuvent être multiples d'un accident du travail lié à la santé mentale. Mais ça relève toujours de l'organisation du travail, c'est pour cela qu'à la CGT nous souhaitons parler de RPSO : Risques Psycho-Sociaux Organisationnels.

Arrêt maladie, changement de poste non voulu, ... les conséquences sont plus ou moins graves et dans le pire des cas vous pouvez n'être jamais complètement guéri.

Honte, incompréhension, culpabilité, impréparation, loyauté vis-à-vis de l'employeur ... Autant de raisons qui risquent de vous freiner dans votre guérison.

La CGT revendique une meilleure prévention et des actions pour empêcher de reproduire chaque situation toxique de stress et d'anxiété rencontrée par les salariés. Le risque existe partout et pour tous. Safety first, non ?

Les revendications de la CGT :

- **Priorité à la prévention primaire !**
- **Une Direction qui ait l'objectif d'avoir autant de répondants aux enquêtes stress au travail qu'aux Total Survey**
- **Déploiement de dispositifs de prévention secondaire et tertiaire sur tous les sites du groupe.**
- **De vrais services QVCT, indépendants de la Direction**
- **L'intervention si besoin de cabinets extérieurs de médiation et de conseil de prévention.**
- **Retour du CHSCT, instance autonome avec plus de moyens que la CSSCT actuelle (loi Macron 2020).**

La CGT, à votre écoute et force de propositions : VOTEZ la CGT

Focus

L'accident du travail : prévention et droit, la CGT vous explique !

Si l'employeur a des devoirs pour assurer votre sécurité, vous, salariés, n'en devez pas moins connaître vos droits pour mieux vous protéger.

Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Pro,) : **la loi oblige l'employeur à analyser et établir un plan de prévention, mais** la CGT revendique que la Direction agisse et communique mieux et plus à ce sujet. Notamment sur la santé mentale, pour laquelle elle est soumise à une obligation de résultat. Cela permettrait de voir la responsabilité de chacun et que le bien-être au travail passe par beaucoup plus qu'un team building ou un QVT officer non formé dans une équipe...

Un accident du travail, même d'ordre psychologique, ça se déclare !

Quand un incident arrive, le salarié doit utiliser la procédure de l'entreprise pour qu'il soit notifié dans un rapport.

2ème point indispensable : votre médecin doit cocher la case « accident du travail » sur le formulaire d'arrêt de travail. Rappelez-le-lui ! Attention : sans cela, aucune chance d'avoir la reconnaissance de la sécurité sociale et tous les futurs droits dont vous pourriez avoir besoin...



ELECTIONS CSE PARIS

RDV AUX URNES !

DU 18/11 AU 1/12 → LE 02/12



vote électronique



vote papier
(8h30-15h00)

UNIQUEMENT à COUPOLE

**PLUS
DE VOIX
PLUS
DE POIDS**